

003

Séance du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la CSHC, tenue par voie électronique le 5 décembre 2019.

**Président** : Monsieur Sylvain Lessard

**Direction** : Madame Nathalie Roy

**Présences** : Mesdames Nathalie Roy, Monique Pomerleau, Diane Nadon, Josée Paquette et Nancy Blanchette  
Messieurs Claude Bergeron et Sylvain Lessard

**Absence** : Aucune

### **CET19-177 Montant reçu de MEES – Mesures dédiées et protégées 2019-2020**

Le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la CSHC confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de **135 577.00\$**.

Le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la CSHC confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veuillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisé à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Sur la proposition de Monsieur Claude Bergeron, il est résolu d'adopter les montants reçus pour les mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2019-2020, document joint en annexe **CEA013-2019-2020-071**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Nathalie Roy  
Directrice

---

Sylvain Lessard  
Président